Fiche de poste — Directeur Général Adjoint

1. Identification du poste

Entreprise	Congolaise des Voies Maritimes SA (CVM)
Poste	Directeur Général Adjoint
Nature du mandat	Actif (fonction exécutive)
Organe	Conseil d'administration
Sièges à pourvoir	1
Famille sectorielle	Transport maritime et gestion des voies navigables

2. Mission

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans la gestion de la Société et exerce les pouvoirs qui lui sont délégués. En cas de vacance de la Direction générale, il en assume l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général. La Société, dont l'État est l'unique actionnaire, a pour mission d'assurer la navigabilité sûre et continue du bief maritime du fleuve Congo, artère par laquelle transitent 80 à 90 % des marchandises du pays via les ports de Boma et Matadi. Ses activités principales sont les études hydrographiques et bathymétriques, le dragage, le balisage et le pilotage.

3. Attributions principales

- Assister le Directeur Général dans la conduite des opérations et la gestion de la Société.
- Exercer les pouvoirs délégués par le Conseil, en accord avec le Directeur Général.
- Disposer, dans ses rapports avec les tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.
- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas de décès, de démission ou de révocation.
- Contribuer au pilotage de la performance et à la mise en œuvre de la stratégie.

4. Compétences attendues

Pondération indicative des domaines pour ce poste (référentiel de compétences, différenciation actif / non actif).

Gouvernance, délibérations et éthique 15 %

- Assister le Directeur Général dans le respect des statuts et du cadre légal.
- Contribuer à la préparation des dossiers du Conseil et de l'Assemblée générale.
- Respecter les règles d'éthique, les conventions réglementées et la prévention des conflits d'intérêts.
- Rendre compte de son action au Directeur Général et, le cas échéant, au Conseil.

Finance et stratégie 20 %

- Contribuer à l'élaboration du budget et au suivi de la performance financière.
- Décliner la stratégie en plans d'action dans son périmètre délégué.
- Suivre les indicateurs et alerter sur les écarts.
- Suivre les recettes d'exploitation, leur recouvrement et l'équilibre financier des activités de dragage, de balisage et de pilotage.

Management et leadership 30 %

- Superviser (PCA : apprécier) les études hydrographiques et bathymétriques, le dragage, le balisage et le pilotage, ainsi que l'entretien de la flotte et des équipements
- Exercer les pouvoirs délégués par le Conseil, en accord avec le Directeur Général.
- Coordonner des opérations et animer les équipes dans son périmètre.
- Contribuer à la conduite du changement et à la gestion des risques.
- Assurer l'intérim du Directeur Général en cas de vacance, avec continuité d'activité.
- Piloter par les résultats dans les domaines confiés.
- Suivre la performance du réseau du Transport maritime et gestion des voies navigables.
- Garantir la continuité de la navigation sur le bief maritime en pilotant les campagnes de dragage, le balisage et le service de pilotage.

Compétence sectorielle (Transport Maritime) 25 %

- Maîtriser les enjeux du transport maritime, fluvial et de la gestion des voies navigables.
- Comprendre les opérations de navigation, de dragage, de balisage et des infrastructures maritimes.
- Optimiser la performance opérationnelle dans le respect des normes de sécurité et de conformité.
- Contribuer au développement stratégique et à la modernisation des services de navigation et de logistique.

Posture et comportements 10 %

- Intégrité, loyauté et sens de la coopération avec le Directeur Général.
- Capacité à suppléer et à décider en responsabilité.
- Discrétion, réserve et redevabilité.
- Leadership d'équipe et orientation résultats.

5. Profil recherché

- Être de nationalité congolaise.
- Avoir au moins 25 ans et au plus 69 ans au 31 décembre 2026.
- Seuil du référentiel : 5 ans d'expérience pertinente pour un diplôme de maîtrise, DEA ou doctorat ; 7 ans pour une licence ; 10 ans pour un graduat ; 15 ans en cas d'autoformation.
- Expérience de direction et capacité à seconder et à suppléer la Direction générale.
- Sens des responsabilités, coordination et orientation résultats.
- Une expérience dans la gestion d'activités de transport, de logistique, d'infrastructures ou de services publics constitue un atout déterminant.

6. Conditions d'exercice

- Rémunération de base, primes et avantages fixés dans les mêmes conditions que le Directeur Général (décret n°13/055, articles 10 et 11).
- Obligations de discrétion et de réserve ; respect des conventions réglementées prévues par les statuts.
- Interdiction d'emprunts, découverts ou cautionnements personnels auprès de la Société, dans les conditions prévues par les statuts.

Postuler ici

La présente fiche de poste décrit les principales missions et responsabilités attachées à la fonction. Elle ne revêt pas un caractère exhaustif et pourra évoluer en fonction des besoins de l'activité, des orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que des dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.